



« Comment les violences conjugales impactent-elles le monde du travail ? »

Menée par 4 chercheuses internationales, mandatée par le réseau d'entreprises OneInThreeWomen



















Le réseau ONEINTHREEWOMEN



















Les outils créés par CEASE/ONEINTHREEWOMEN



Actions de mobilisation

- Charte d'engagement
- Evènements de mobilisation
- Evènements de sensibilisation organisés au sein des entreprises



Actions de recherches

- Impact map : carte interactive recensant les initiatives et acteurs européens luttant contre les violences faites aux femmes
- Etude en 2019



Actions de formation accompagnées d'un guide de sensibilisation et des posters



Présentation de l'étude

"Comment les violences conjugales impactent-elles le monde du travail?"

Sophie PIORO

Manager des projets et des partenariats privés et publics Fondation Agir Contre l'exclusion

Jane Pillinger, Independent Researcher and Gender Expert Elena Stancanelli, Paris School of Economics Barb McQuarrie, Centre for Research and Education on Violence against Women & Children, Western University, Canada Audra Bowlus,
Department of
Economics, Western
University, Canada



Objectifs de l'enquête

- Constituer une base de données et d'informations pour soutenir les entreprises dans la prévention des violences conjugales.
- Mieux comprendre l'impact des violences conjugales sur les employé.e.s et leurs collègues.
- Relier cet impact aux coûts pris en charge par les entreprises.
- Formuler des recommandations sur les politiques et les plans d'actions des entreprises pour lutter efficacement contre les incidences sur le lieu de travail.



Méthodologie de l'enquête



Méthodologie

- 3 modalités : sondage en ligne pour les **employé.e.s.**, sondage en ligne pour les **Ressources Humaines et les Responsables Diversité** (pour les données liées aux effectifs/les politiques de l'entreprise) et **entretiens avec les Ressources Humaines et les Responsables Diversité** (pour alimenter les recommandations).
- Vérification de la conformité au Règlement général sur la protection des données (RGPD).
- Informations nécessaires sur les violences conjugales propres à chaque pays (p. ex. numéros de téléphone et sites Web).
- Enquête préparée en anglais (traduite en français, italien, espagnol, allemand et néerlandais).
- Lancée sur la plateforme d'enquêtes Qualtrics de l'Université Western, dans le respect de la confidentialité des répondant.e.s.



Méthodologie: Enquête des employé.e.s

Questions de l'enquête

- Données démographiques
- Expériences de violences conjugales, ou celles de leurs collègues de travail
- Impact de ces violences sur leur travail
- Soutien reçu des collègues, des managers et des services de soutien de l'entreprise

Répondant.e.s

- Diffusée par les entreprises entre le 13 mai et le 22 juillet 2019 à plus de 40 000 salarié.e.s dans 6 pays
- 6 639 employé.e.s ont répondu à l'enquête (taux de réponse global de 16 %)
- Répondant.e.s : à prédominance féminine, plutôt jeunes, plutôt instruit.e.s, plus susceptibles d'occuper un poste de manager, plus susceptibles de travailler à temps plein qu'à temps partiel.



Conclusions de l'enquête



Prévalence des violences conjugales

- 16 % des femmes (ou autres) et 4 % des hommes ont déclaré avoir été victimes de violences conjugales.
- Ce taux de près de 2 % est inférieur à celui de 3% signalé dans d'autres enquêtes.
- Cette différence peut s'apprécier par une faible sensibilisation au problème ou le fait que les violences conjugales sont toujours considérées comme une affaire privée.
- Les résultats de l'enquête sont utiles pour comprendre les répercussions des violences conjugales sur le lieu de travail et pour confirmer le rôle que jouent les entreprises.



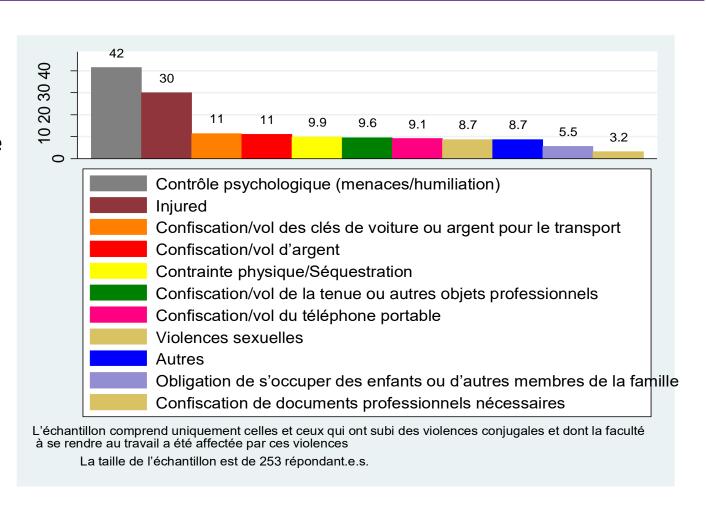
L'impact des violences conjugales au travail

- Plus d'1 victime sur 2 a signalé des problèmes au travail (retard, absentéisme et/ou présentéisme) dus aux violences conjugales.
- 1 victime sur 4 a déclaré être en retard.
- 1 victime sur 5 a déclaré être absent.e.
- La moitié a fait état d'une baisse de productivité au travail.
- 1 victime sur 3 a déclaré craindre de perdre son emploi en raison de la baisse de productivité au travail.
- Tous les taux étaient plus élevés chez les victimes actuelles que chez des employé.e.s anciennement victimes de violences conjugales



Comment les violences conjugales affectent-t-elles l'accès au travail ?

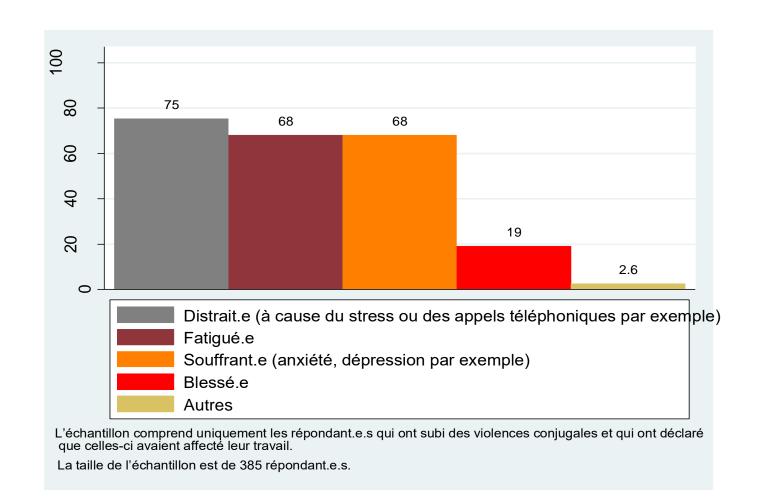
- Les deux principales raisons du retard ou de l'absence dus aux violences conjugales étaient le contrôle psychologique (menaces/humiliation) et les blessures.
- Parmi les autres raisons importantes, ressortaient les objets cachés, volés ou retenus, les contraintes physiques ou la violence sexuelle.





Comment les violences conjugales affectent-t-elles la productivité au travail ?

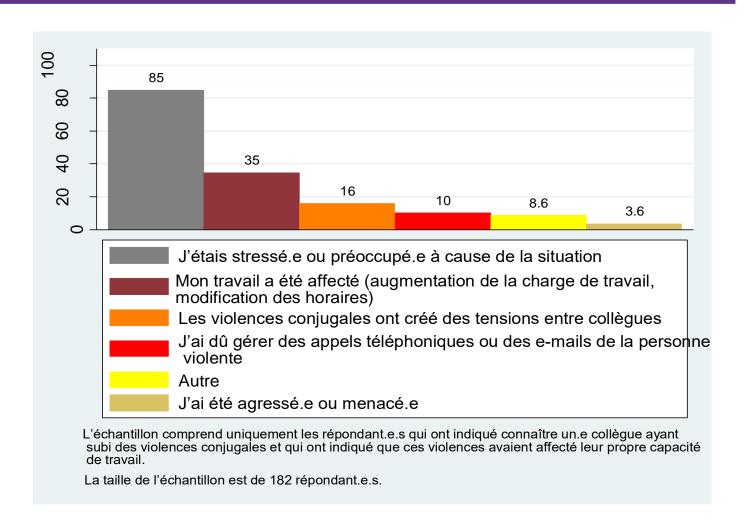
- Les principales façons dont leur travail a été affecté : distraction, fatigue ou malaise.
- Près de 2 victimes sur 10 ont signalé des actes de violence sur leur lieu de travail, notamment des appels téléphoniques ou des sms abusifs, des messages abusifs par courriel ou sur les réseaux sociaux, du harcèlement sur le lieu du travail ou à proximité et des menaces de contacter les collègues de travail.





Comment les violences conjugales d'un.e collègue affectent-t-elle les autres travailleur.euse.s ?

- Plus d'1 répondant.e sur 10 connaît un.e collègue qui a été victime de violences conjugales. Parmi eux/elles, 2 sur 10 ont déclaré que leur travail en a été affecté négativement.
- Le stress et l'inquiétude à l'égard de leur collègue de travail sont les principaux facteurs qui ont eu une incidence sur leur travail.





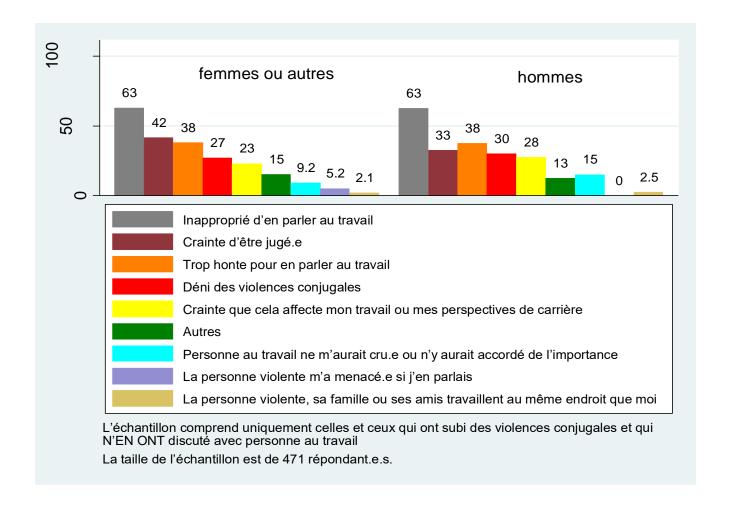
Manque de connaissance des ressources disponibles

- Moins de 2 répondant.e.s sur 10 sont au courant des **ressources disponibles sur leur lieu de travail** en matière de violences conjugales.
- Les managers sont un peu plus sensibilisé.e.s, mais seulement 30 % d'entre eux/elles connaissent les ressources disponibles.
- Les personnes qui sont au courant ont indiqué avoir appris l'existence des ressources principalement par l'entremise des **communications internes** de leur entreprise plutôt que de leur syndicat, de leur manager/superviseur.e ou de leurs collègues de travail.



Evoquer sa situation au travail

- Parmi les victimes, seulement 37 % ont discuté de leur situation avec quelqu'un au travail et parmi elles, 85 % en ont discuté avec un.e collègue.
- Les autres n'en n'ont pas discuté, estimant que c'était inapproprié, par crainte d'être jugé.e.s, d'avoir honte ou de ne pas être cru.e, ou par peur que cela puisse avoir une incidence sur leurs perspectives de carrière.





Recommandations



Coûts des violences conjugales au travail

- Les résultats de l'enquête indiquent qu'il y a des coûts tangibles pour les employeur.euse.s des violences conjugales sous forme d'absentéisme, de retard et de présentéisme (productivité moindre).
- Les résultats indiquent que ces coûts sont plus élevés pour les personnes actuellement victimes de violences conjugales, mais qu'ils sont toujours présents pour ceux/elles qui ont été victimes dans le passé.
- La perte de revenus, les coûts de roulement du personnel et les coûts de remplacement ont une incidence sur le résultat économique des entreprises.



Recommandations

En jouant un rôle proactif, les entreprises peuvent aider les managers et les collègues à :

- réagir efficacement à l'impact des violences conjugales sur le lieu de travail
- proposer rapidement l'aide, le soutien nécessaires
- fournir de l'information à jour et orienter vers des services spécialisés.

"Il est important d'aider les collègues....souvent nous le découvrons trop tard."

"En tant que manager, j'estime qu'il est important pour moi et pour mon équipe de managers de recevoir une formation sur des questions aussi importantes, sur la façon de reconnaître et de régler le problème."

"Les entreprises doivent faire en sorte qu'il soit plus facile de "trouver" quelqu'un à qui parler de violences conjugales."



Recommandations

- 1. Poursuivre la mise en place de programmes d'entreprise visant à promouvoir activement l'égalité femmes-hommes.
- 2. Élaborer une boîte à outils de sensibilisation "OneInThreeWomen ".
- 3. Créer un réseau de référent.e.s des victimes de violences conjugales dans chaque entreprise.
- 4. Élaborer des politiques d'entreprise sur les violences conjugales au travail.
- 5. Mener des actions de formation et de sensibilisation à tous les niveaux de l'entreprise.
- 6. Poursuivre le développement de mesures concrètes de soutien aux salarié.e.s.
- 7. Inciter les hommes et les femmes, y compris les chef.fe.s d'entreprise, à se faire les champion.ne.s de la lutte contre les violences conjugales.
- 8. S'attaquer aux risques que posent les auteurs d'actes de violences conjugales sur le lieu de travail.
- 9. Partager les bonnes pratiques par l'apprentissage mutuel.